



Arras le 25 mars 2008

Au responsable de l'organisme porteur de l'APP  
Au (à la) coordonnateur (trice)

**Objet : dernière relance concernant l'abonnement 2008 aux services de l'animation nationale APP**

Bonjour,

Vous avez reçu, fin 2007, un courrier de l'APapp, vous invitant à souscrire l'abonnement 2008 aux services de l'animation nationale APP dont l'association assure la responsabilité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Plus de la moitié des 440 APP y ont déjà souscrit en renvoyant la fiche, accompagnée de leur règlement ou d'un bon de commande. Sauf erreur de notre part, ou envoi récent, vous n'avez pas, à ce jour, répondu à cet appel. Le bureau de l'APapp, réunit le 11 mars dernier, a décidé de procéder à une relance auprès de votre APP et de son organisme porteur.

Nous ne vous redonnerons pas ici les éléments du contexte général déjà évoqué dans le premier courrier. Toutefois, nous tenons à souligner que les activités de l'animation nationale se sont, comme nous nous y étions engagés, poursuivies, sans rupture, à compter du premier janvier. Il en est ainsi pour :

- L'accès aux outils du réseau (messagerie, site WEB, statistiques),
- le démarrage, mi-février, du dispositif APP-Entreprises pour les entreprises du réseau commercial France de Renault ; dispositif qui devrait connaître d'autres développements dans les prochains mois,
- la session des journées d'accueil des nouveaux coordonnateurs les 12, 13 et 14 mars.

Grâce aux contributions déjà versées, l'APapp commence à se doter de moyens opérationnels dont la constitution (partielle à ce jour) d'une équipe permanente. L'APapp est également activement engagée, avec le

regroupement national APP, dans la mise en place du CNOS APP qui se réunit pour la première fois le 26 mars au Sénat en présence de nombreuses institutions et partenaires nationaux

Maintenir la dimension nationale du réseau, trouver la place des APP dans un contexte politique et socio-économique nouveau, favoriser le développement de l'activité des APP, tant au niveau local, régional et national, sont les points forts du projet de l'APapp. Pour réussir ce projet, **l'association a besoin du soutien de chacun de vous.**

Le montant de l'abonnement est fixé à 500 € pour 2008. Nous ne sommes pas sans savoir que certains APP sont aujourd'hui en difficulté. Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter, pour envisager un éventuel aménagement des versements. Même dans ce cas vous devez retourner la fiche d'abonnement signée, à la date fixée.

Merci de nous faire parvenir, **au plus tard le 31 mai 2008**, la fiche d'abonnement jointe, remplie, accompagnée de votre règlement ou de votre bon de commande.

Si, à l'échéance, nous n'avions pas reçu votre réponse, nous serions contraints de restreindre votre accès aux services et dispositifs dont la responsabilité relève de l'APapp. Vous devez vous douter que notre objectif est que la totalité des APP adhèrent et soutiennent notre démarche et notre engagement. Notre force est d'être ensemble, pour améliorer la qualité de nos prestations, pour construire des réponses collectives et pour mieux valoriser un maillage territorial sans équivalent à ce jour.

Nous comptons sur votre engagement tout en restant ouverts à tout débat sur le fond et la forme de nos choix.

Cordialement

Maurice Monoky

Michel Tétart

Président

Secrétaire

PJ : une fiche d'abonnement 2008.

PS : toutes les informations sur l'APapp, les activités du réseau, le dispositif APP-Entreprises sont sur le site [www.app.tm.fr](http://www.app.tm.fr)

**Contact mél : [apapp@app.tm.fr](mailto:apapp@app.tm.fr)**